Déjà condamné 17 fois, connu pour environ 40 cambriolages, violences familiales… l'ancien espoir olympique Toumany Coulibaly, « à qui la justice a toujours donné une chance », visé par deux plaintes pour extorsion, abus de faiblesse et violences

27/07/2026 à 16h50



Celui qui a été champion de France du 400 m en 2015, qui aurait pu participer aux Jeux olympiques (JO), a ruiné ses chances d'être un grand sportif en enchaînant les délits. Entre 2006 et 2023, il a été condamné à seize reprises pour une quarantaine de cambriolages, notamment dans des pharmacies et des magasins de téléphonie commis en Essonne, dans le Val-de-Marne et en Seine-et-Marne. Symptomatique, **en 2015, le soir de son sacre de champion de France du 400 m, il cambriolait une boutique de téléphonie**.

Durant toutes ces années, la justice lui a toujours donné une

chance de se réinsérer.

Durant toutes ces années, la justice lui a toujours donné une chance de se réinsérer. Mais face à cette accumulation d'infractions, il a fini par atterrir en prison, cumulant plus de quatre années passées derrière les barreaux et de la semi-liberté.

En 2022, lors de son dernier procès, la justice choisit de lui donner un an avant de prononcer une peine. Histoire de voir s'il est capable de se tenir à carreau. Toumany Coulibaly est formel, tout ça, « c'est du passé ». Et de vanter le programme de justice restaurative qu'il a suivi, en rencontrant des victimes.

Un an plus tard, il travaille dans la comptabilité, a commencé à rembourser ses victimes et a repris le sport de haut niveau. **Le tribunal le dispense de peine. Mais le vernis craque rapidement**. En septembre 2024, le voilà de retour devant le tribunal. Il est condamné à un an de prison sous le régime de la semi-liberté pour des violences sur sa compagne et l'un de ses enfants. Lui qui devant les juges ne cessait de la jouer papa poule perd l'exercice de son autorité parentale. (…)

Deux anciennes compagnes l'accusent de leur avoir soutiré près de 90 000 euros.

À sa sortie de prison, il retrouve sa compagne, mais, dans le même temps, sort avec deux autres femmes : Christelle, rencontrée sur les pistes d'athlétisme, et Manon (les prénoms ont été modifiés) dans le cadre du travail. Elles ont toutes deux porté plainte contre lui en décembre et mars dernier.

Outre Christelle et Manon, Toumany Coulibaly a « emprunté » d'importantes sommes auprès d'autres personnes. « Une fois, il a envoyé une vidéo. Il se filmait devant Carrefour avec ses enfants et il montrait ses poches vides en disant qu'il ne pouvait pas les nourrir, décrit David. J'ai rompu tout lien avec lui et notre coach l'a viré. » (…)

[Le Parisien]

Il y a quelques jours, les médias mettaient en avant une pièce sur sa vie…

INFO.FR

Avignon Off : la pièce sur le sprinteur-cambrioleur qui bouleverse le public

Depuis le 3 juillet, le Théâtre Actuel joue quotidiennement « Ne t'arrête pas de courir », adaptation de la trajectoire de Toumany Coulibaly...

Il y a 2 semaines



La Provence

Festival Off d'Avignon : "Ne t'arrête pas de courir", le destin, vrai, de Toumany Coulibaly, champion d'athlétisme et braqueur

Dans "Ne t'arrête pas de courir", Ike Zacsongo-Joseph prête ses traits à l'ancien champion du 400 mètres et cambrioleur Toumany Coulibaly.

Il y a 1 semaine



Le Parisien

« Les JO 2028 ? Qui sait ? » : à Avignon, l'incroyable histoire du sprinteur-cambrioleur bouleverse les festivaliers

Ancien champion de France du 400 m et voleur multirécidiviste, l'Essonnien Toumany Coulibaly a assisté au lancement de « Ne t'arrête pas de...

Il y a 3 semaines

